

## Nul n'est poète en son pays



**Daniel Roy** a appris à ses dépens que nul n'est prophète en son pays. Le poète a été invité à participer au Festival des collines de Saint-Étienne en France, mais n'a pas réussi à obtenir un laissez-passer pour le Festival international de la poésie de Trois-Rivières. La raison? Il publie à compte d'auteur et n'est représenté par aucune maison d'édition. Une situation qui lui bloque les portes du Festival. Ce n'est malheureusement pas la première fois que l'artiste voit son œuvre mieux appréciée en sol étranger. En 2000, il avait reçu le Prix Ronald-Gasparic, remis par le Musée de littérature roumaine de Iasi, pour l'ensemble de son œuvre. Il faut toutefois souligner qu'il a aussi été récipiendaire du Prix Juge-Lemay de la Société Saint-Jean-Baptiste de Sherbrooke en 2001. L'atelier poésie de Daniel Roy à Saint-Étienne est prévu le 9 juillet.



Élise Giguère, 17 juin 2004.

Photo : Nicole Mondon



**Christian Boisvert a dit :**

**Injustice!!!**

Je ne pensais pas qu'un festival de poésie à Trois-Rivières était devenu suffisamment important pour commencer à imposer des barrières bureaucratiques à ses participants! Je crois que lorsqu'on a affaire à un talent tel que celui de Daniel Roy, dans le pire des cas, on fait une exception! Mais de là à refuser un artiste dans un domaine où percer est si rare, soit celui de la poésie, je crois qu'il y a un grave manque quelque part. Espérons que cet article réveillera les organisateurs afin d'éviter qu'une telle situation ne se reproduise dans le futur!



18 juin 2004, 08:56

**Suzanne Prévost a dit :**  
**Désolant !**

C'est vraiment triste de voir que les artistes d'ici soient plus reconnus à l'extérieur que dans leur propre ville. Ce n'est pas un cas unique si l'on regarde tous les artistes qui se sont établis en Europe ou encore aux États-Unis. Alors c'est malheureux pour Trois-Rivières mais c'est certainement un plus pour Daniel Roy car je pense qu'il a plus de chance de gagner sa vie en poésie en France qu'au Québec.



23 juin 2004, 09:48